

Décision

Générale

colonial

Décision n° 442 du 5 mai 1951 :

n° 442

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1951

Numéro JO
n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro
15 juin 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière de trois mois est accordé à M. Dini Abdallah, infirmier 10° échelon, du Cadre local, en service à l'Hôpital Principal de Djibouti, conformément à l'article 27 de l'arrêté n° 117 susvisé. Les frais de déplacement sont à la charge de l'intéressé.